

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DVC-ART-2016-011</b>
<b>Direction de la vie communautaire</b>
<b>Service des arts et de la culture</b>
<b>Objet : Autorisations pour l'utilisation du Parc Le Picart et pour la fermeture d'une rue dans le cadre du symposium Village en Arts, édition 2016</b>
<b>Date : 7 mars 2016</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

La 19<sup>e</sup> édition du symposium de Village en Arts aura lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2016, au Parc Le Picart dans le quartier Saint-Nicolas. Ce symposium est organisé par la Corporation du Village en Arts, organisme partenaire reconnu par la Ville de Lévis.

Le symposium Village en Arts accueille environ 80 artistes et artisans de la province ainsi que de jeunes artistes lévisiens qui sont finalistes au Concours de la Jeune relève. Environ 12 000 personnes fréquentent cet événement à chaque année. Les artistes exposent leurs œuvres sous des chapiteaux. Deux chapiteaux sont situés dans la rue de Saint-Nicolas entre la rue Le Picart et le Parc du Tricentenaire et six autres chapiteaux sont situés dans le Parc Le Picart. Cette installation est la même depuis les 18 dernières années. Nous devons donc permettre l'utilisation du Parc Le Picart et procéder à la fermeture de la rue de Saint-Nicolas, entre la rue Le Picart et le Parc du Tricentenaire. L'accès aux résidences n'est pas touché par cette fermeture.

La Corporation du Village en Arts sollicite de la Ville les mêmes services que par les années précédentes et elle est couverte par le programme d'assurances des organismes bénévoles pour cet événement. Le Service des travaux publics mettra en place les dispositions requises par la fermeture de la portion de cette rue. La Direction des communications veillera à informer la population. La Direction de l'environnement et des infrastructures ainsi que la Direction de la vie communautaire seront également mises à contribution pour ce qui concerne la préparation du site de même que la fourniture et l'installation de matériel pour la circulation et la signalisation.

**HORAIRE DE FERMETURE DE RUE**

Rue affectée	Situation	Horaire de fermeture
Rue de Saint-Nicolas	Entre la rue Le Picart et le Parc du Tricentenaire	Le mardi 28 juin à compter de 15 h jusqu'au lundi 4 juillet à 12 h

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Fermeture de la rue : Mardi 28 juin 2016, 15 h  
 Réouverture de la rue : Lundi 4 juillet 2016, midi

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)**

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2016 / 03 / 07

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**


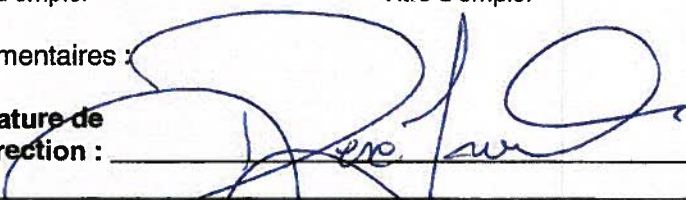
**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Michel Bernier, Service de Police	29/02/2016	Fermeture de rue
Steve Larose, Service des incendies	07/03/2016	Fermeture de rue
Pierre-Luc Olivier, Travaux publics	07/03/2016	Plan de signalisation et soutien technique
Sylvain Raymond, Service des équipements récréatifs	07/03/2016	Soutien technique
Stéphane Bissonnette, Service des équipements récréatifs	07/03/2016	Soutien technique et prêt de matériel

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Corporation du Village en Arts à utiliser le Parc Le Picart du 28 juin au 4 juillet 2016 pour l'installation et la tenue de l'événement et d'autoriser la fermeture temporaire d'une partie de la rue de Saint-Nicolas, dans le secteur de Saint-Nicolas, du 28 juin au 4 juillet 2016.

**Liste des pièces jointes :**

<b>Préparé par :</b> <u>Pauline Leboeuf</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>Conseillère à la culture</u>	
<b>Recommandé par :</b>			
			
Chef du Service des arts et de la culture			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
<b>Commentaires :</b>			
<b>Signature de la Direction :</b> 			<b>Date :</b> <u>14, 03, 2016</u>

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 16, 03, 18